 <p>WILLIAM PIERART ARCHITECTURE Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com</p>	Signature Architecte	Signature Maître d'Ouvrage	(sur A3)	Impasse Bonnchère, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009	SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière	DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
	Reconstruction d'une habitation unifamiliale				TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE	
	Vue extérieure vers élévation N-E				V	AP	AP-V01	B	2022-01-21	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



WILLIAM PIERART ARCHITECTURE

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
+32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

Signature Maître d'Ouvrage

(sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière
Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/section/parcelle0022D009

SLEPOV Yevgeniy
Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres



0 0 0 0 0 0 cm

Reconstruction d'une habitation unifamiliale

TYPE DOC

PHASE

N° DOC

INDICE

DATE

Vue extérieure vers élévation N-E

V

AP

AP-V02

B

2022-01-21

Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.

2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.

3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.

4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



WILLIAM PIERART ARCHITECTURE

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
+32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

Signature Maître d'Ouvrage

(sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière
Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/section/parcelle0022D009

SLEPOV Yevgeniy
Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres

Reconstruction d'une habitation unifamiliale

TYPE DOC

PHASE

N° DOC

INDICE

DATE

Vue extérieure vers élévation S-O

V

AP

AP-V04

B

2022-01-21

Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.

2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.

3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.

4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



WILLIAM PIERART ARCHITECTURE

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
+32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

Signature Maître d'Ouvrage

(sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière
Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/section/parcelle0022D009

SLEPOV Yevgeniy
Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres

Reconstruction d'une habitation unifamiliale

TYPE DOC

PHASE

N° DOC

INDICE

DATE

Vue extérieure vers élévation S-O

V

AP

AP-V03

B

2022-01-21

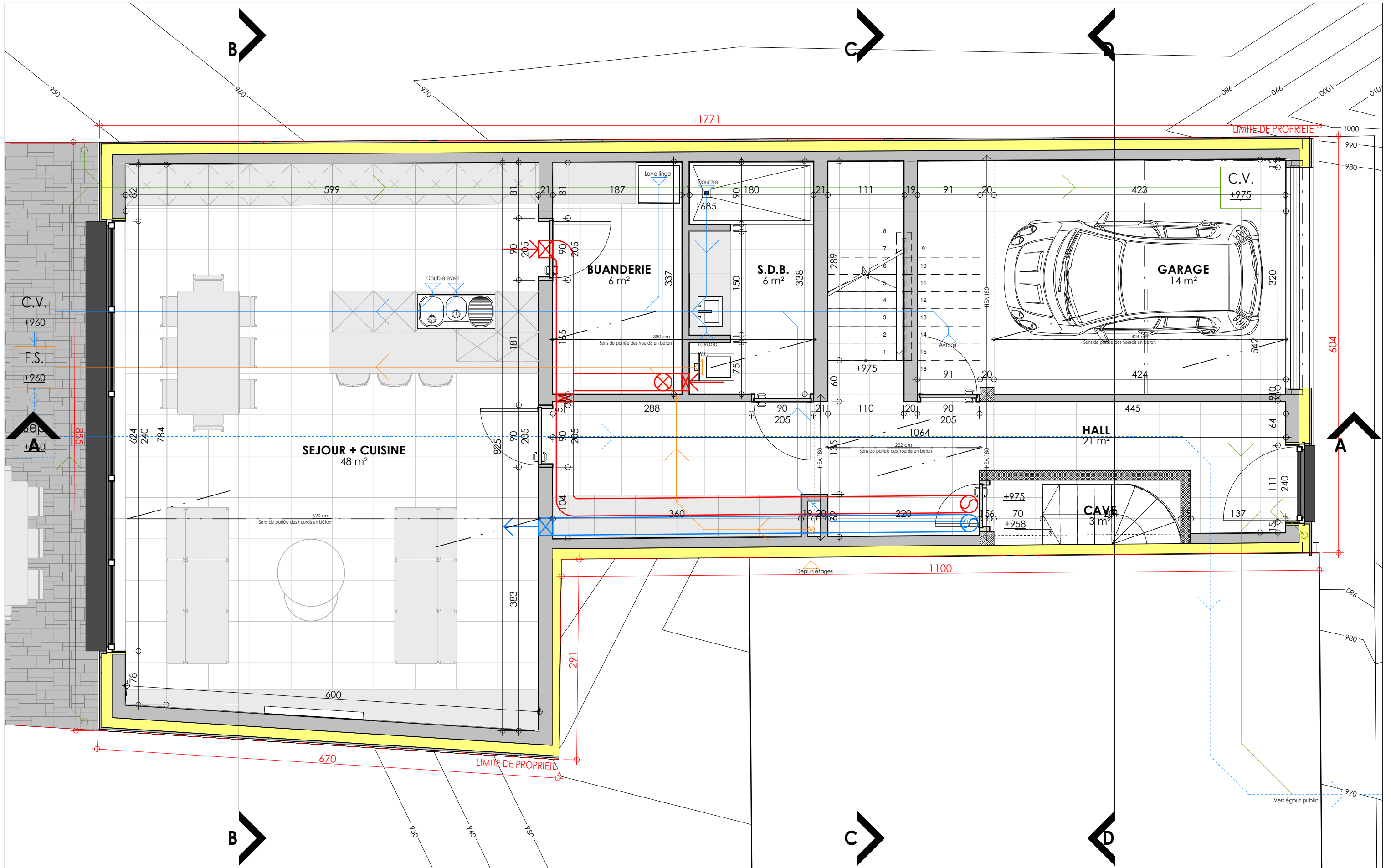
Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.

2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.

3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.

4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.

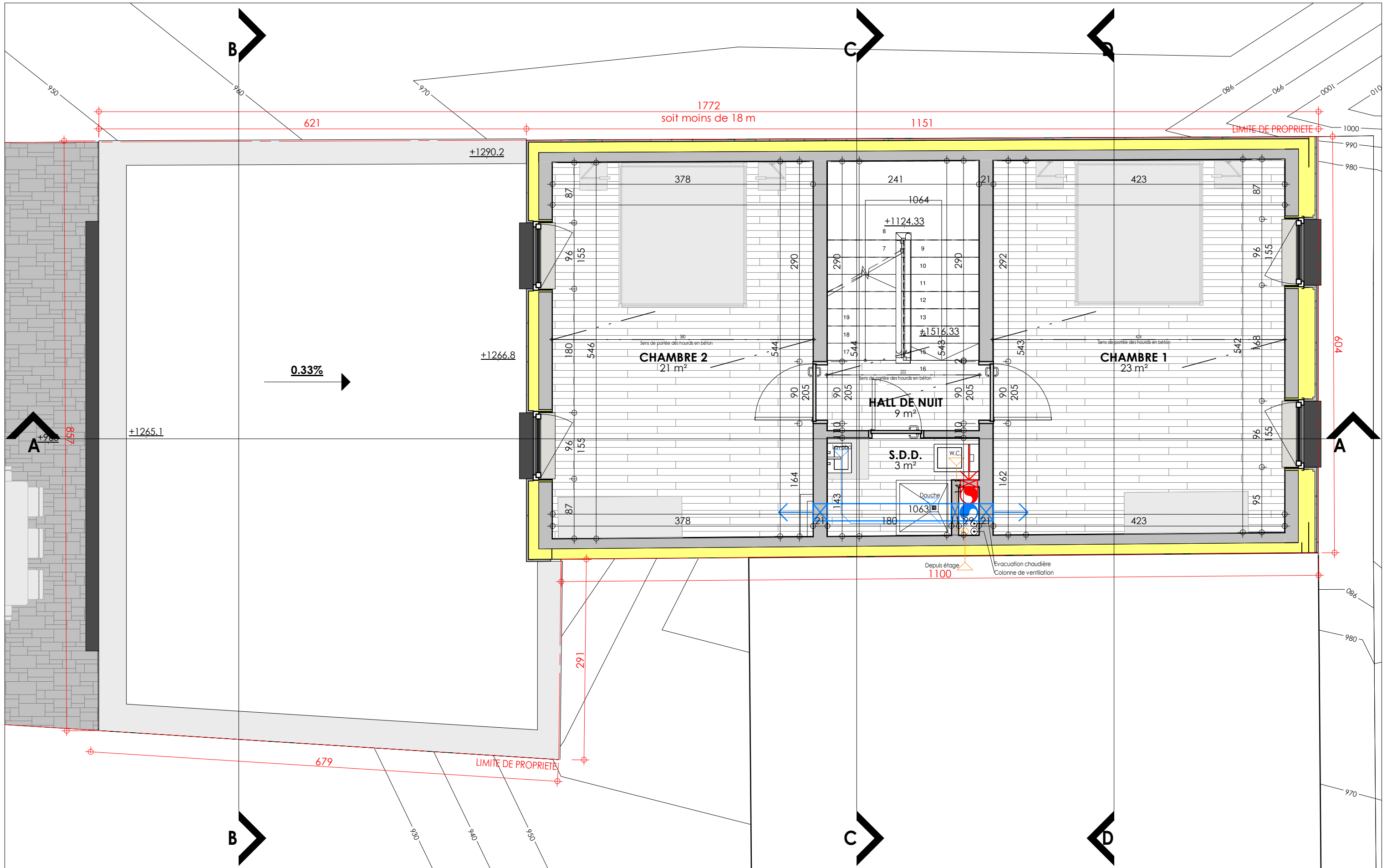


WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
 1 : 50 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
Reconstruction d'une habitation unifamiliale				TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE
Plan RDC - Niv. +9.75				P	AP	AP-P01	B	2022-01-21
				Ant : 2022-01-07				

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



WILLIAM PIERART ARCHITECTURE

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
+32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

Signature Maître d'Ouvrage

1 : 50 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière
Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVERE/Section/parcelle/0022D009

SLEPOV Yevgeniy
Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres



0 0.5 1 1.5 2 2.5 m

Reconstruction d'une habitation unifamiliale

TYPE DOC

PHASE

N° DOC

INDICE

DATE

Plan RDC+1 - Niv. +12.55

P

AP

AP-P02

B

2022-01-21

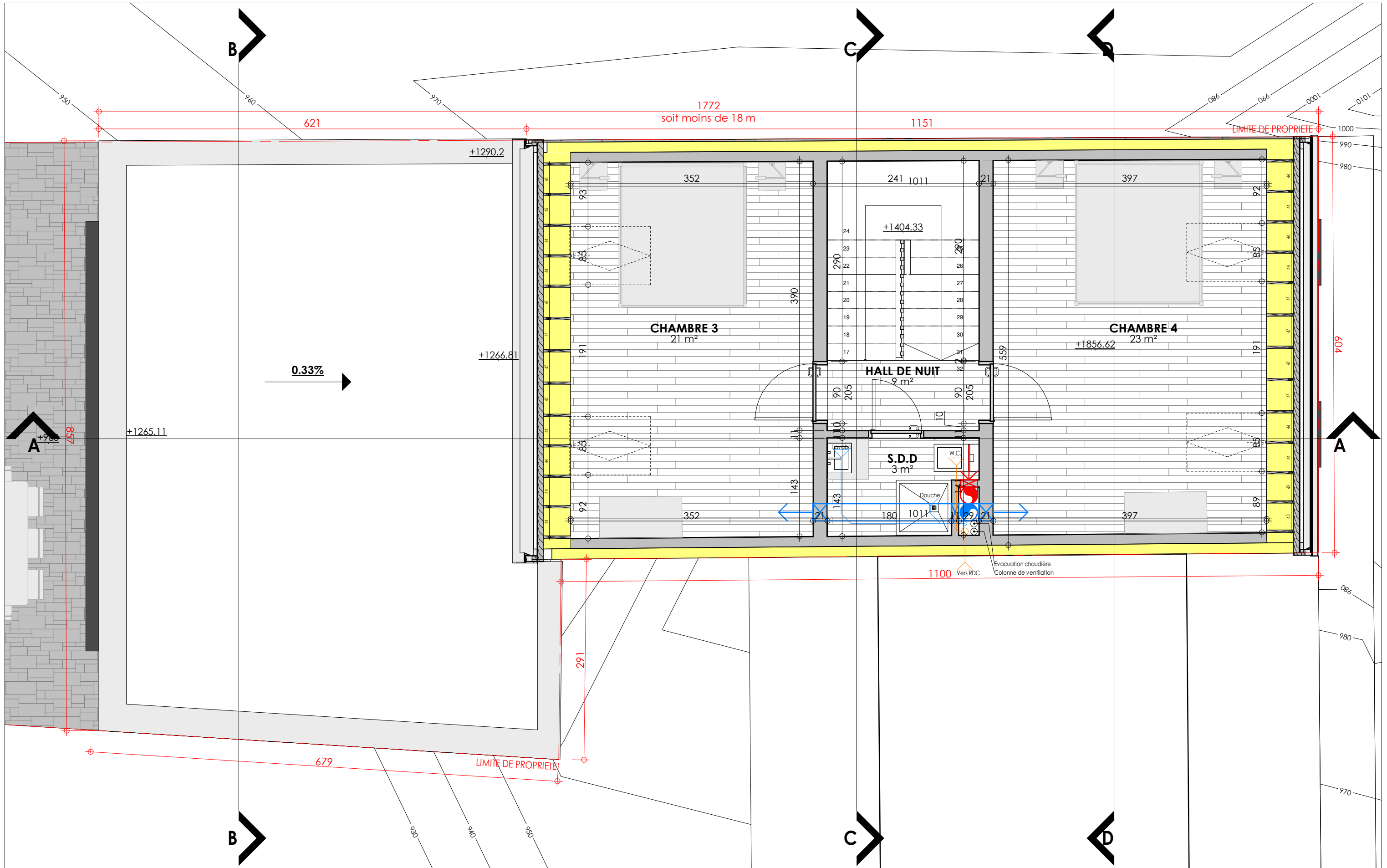
Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.

2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.

3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.

4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.

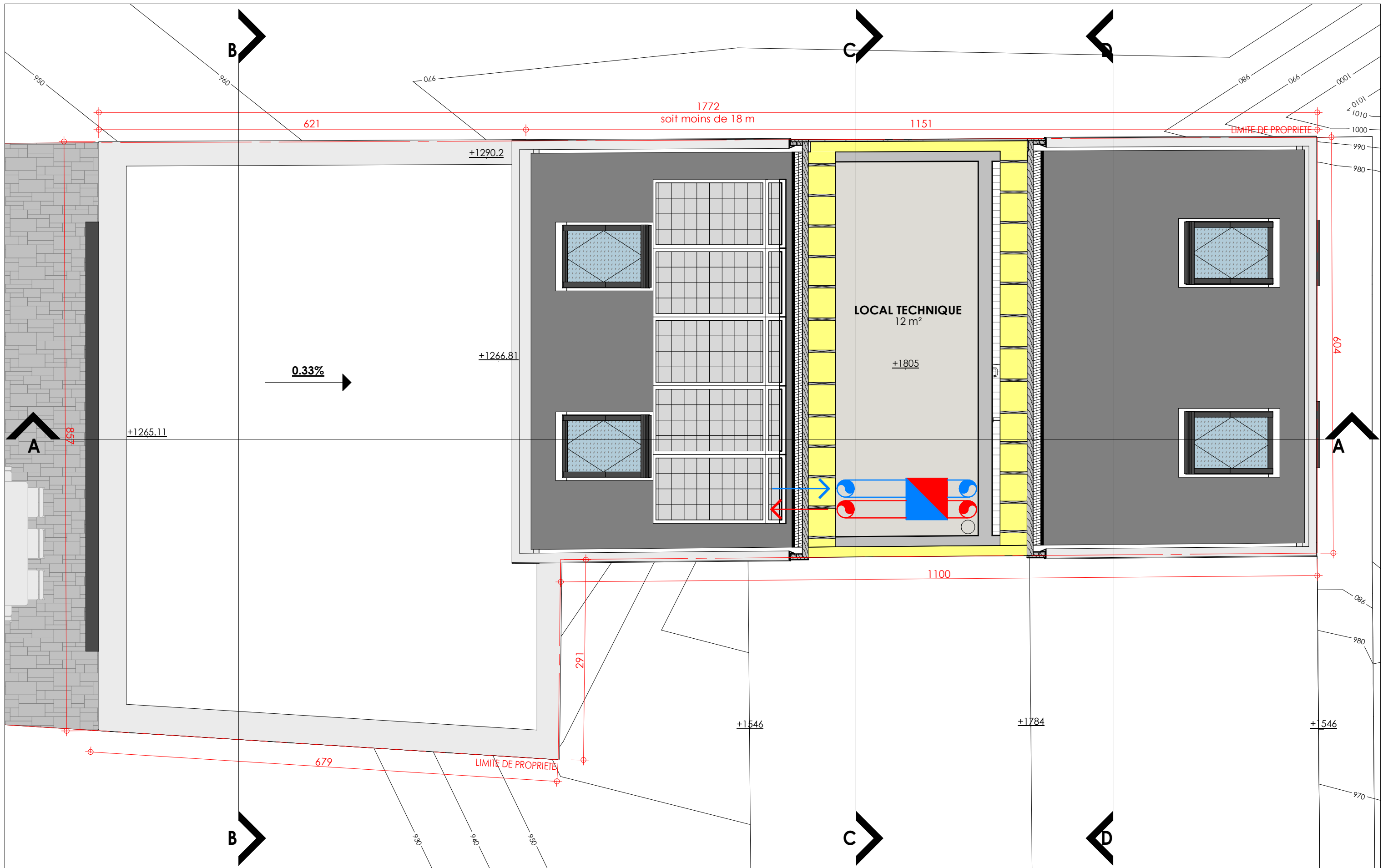


WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
 1 : 50 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/SectionBparcelle0022D009	SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière	DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
Reconstruction d'une habitation unifamiliale		TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE
Plan RDC+2 - Niv. +15.35		P	AP	AP-P03	B	2022-01-21
						Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.

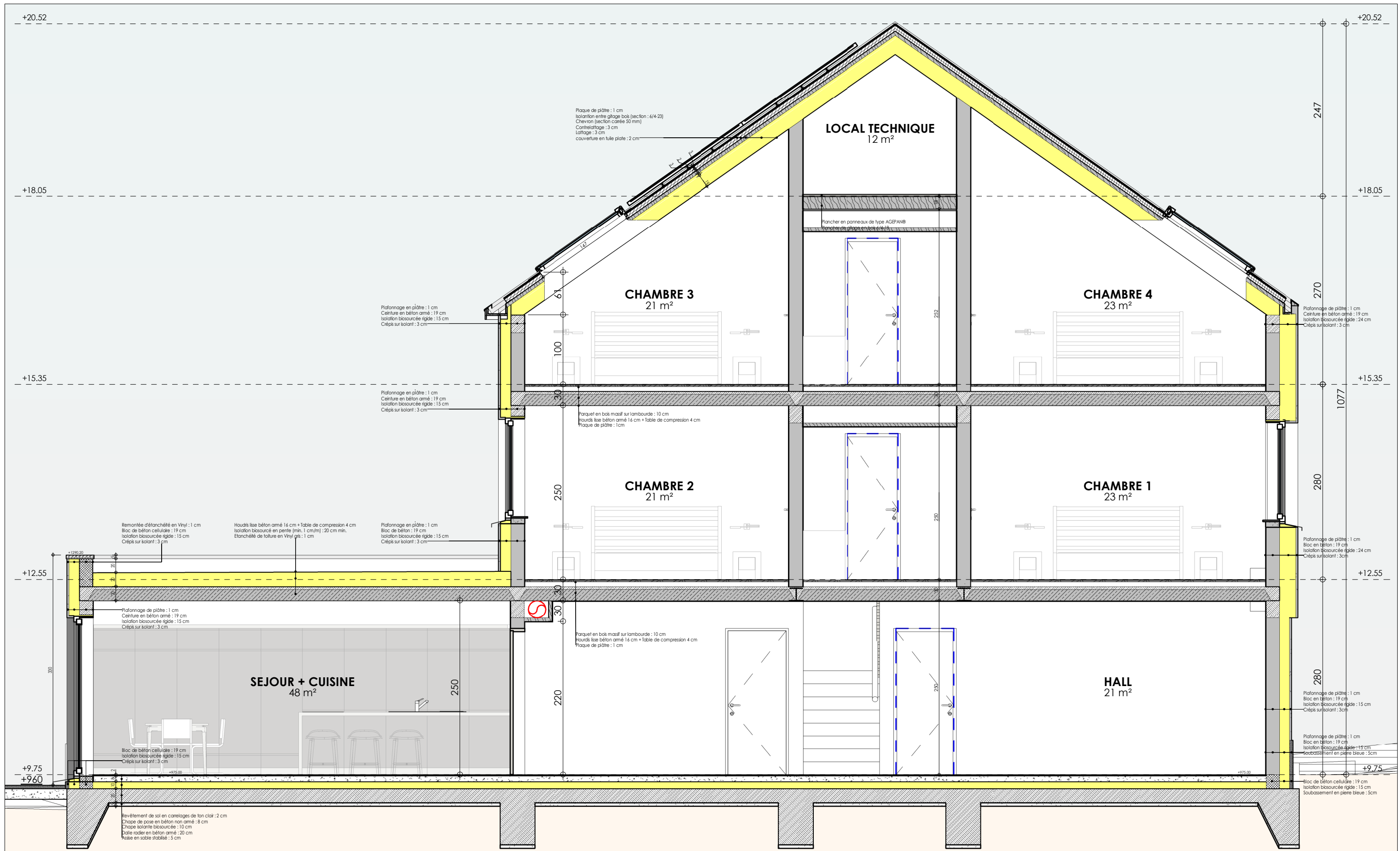


WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
 1 : 50 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
Reconstruction d'une habitation unifamiliale				TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE
Plan RDC+3 - Niv. +18.05				P	AP	AP-P04	B	2022-01-21
				Ant : 2022-01-07				

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



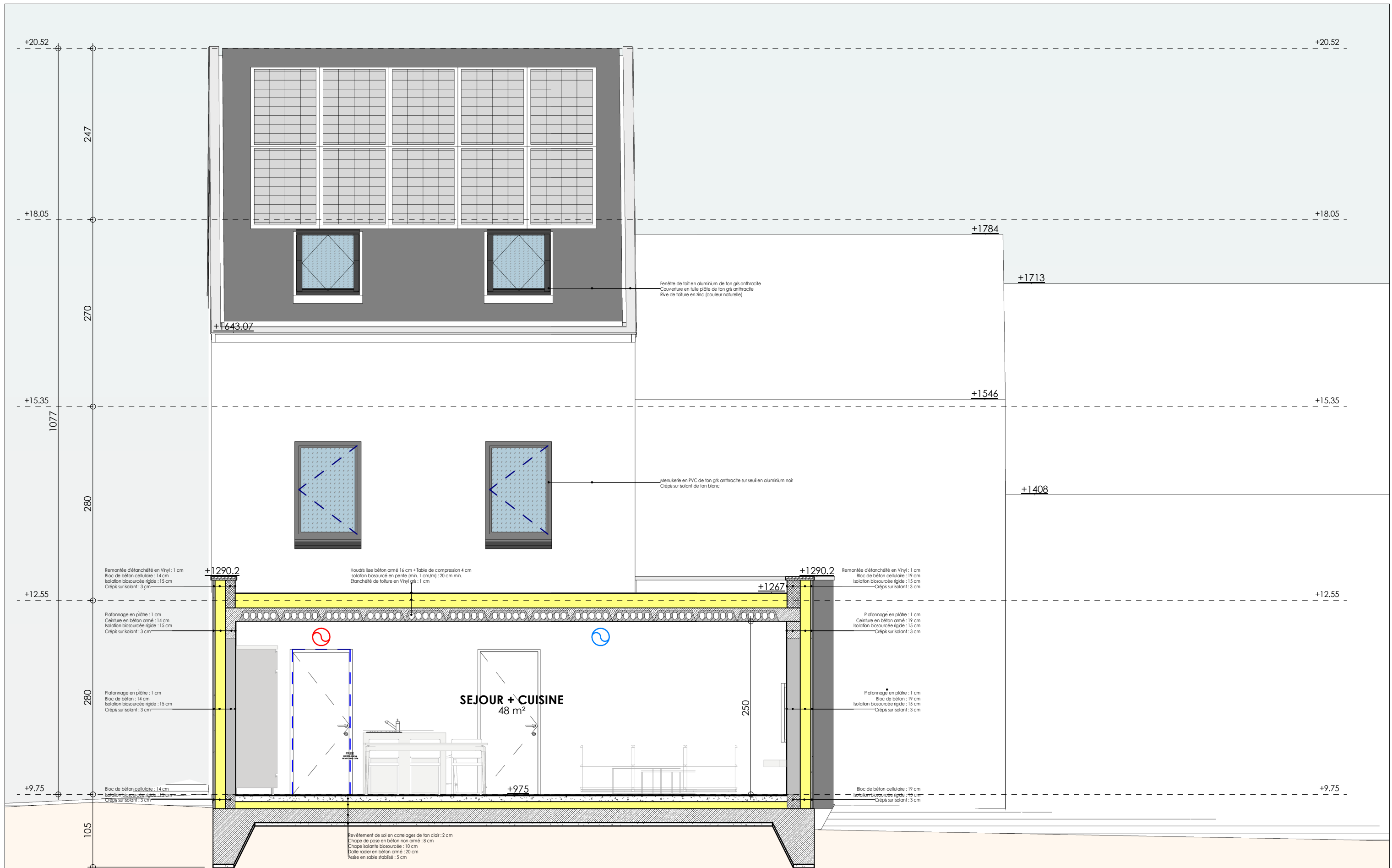
WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
 1 : 50 (sur A3)

0 0.5 1 1.5 2 2.5 m

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
Reconstruction d'une habitation unifamiliale				TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE
Coupe AA				C	AP	AP-C01	B	2022-01-21
							Ant : 2022-01-07	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.
 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.
 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.
 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



WILLIAM PIERART ARCHITECTURE

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
+32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

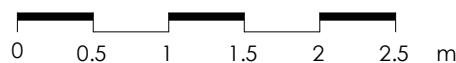
Signature Maître d'Ouvrage

1 : 50 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière
Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009

SLEPOV Yevgeniy
Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres



Reconstruction d'une habitation unifamiliale

TYPE DOC

PHASE

N° DOC

INDICE

DATE

Coupe BB

C

AP

AP-C02

B

2022-01-21

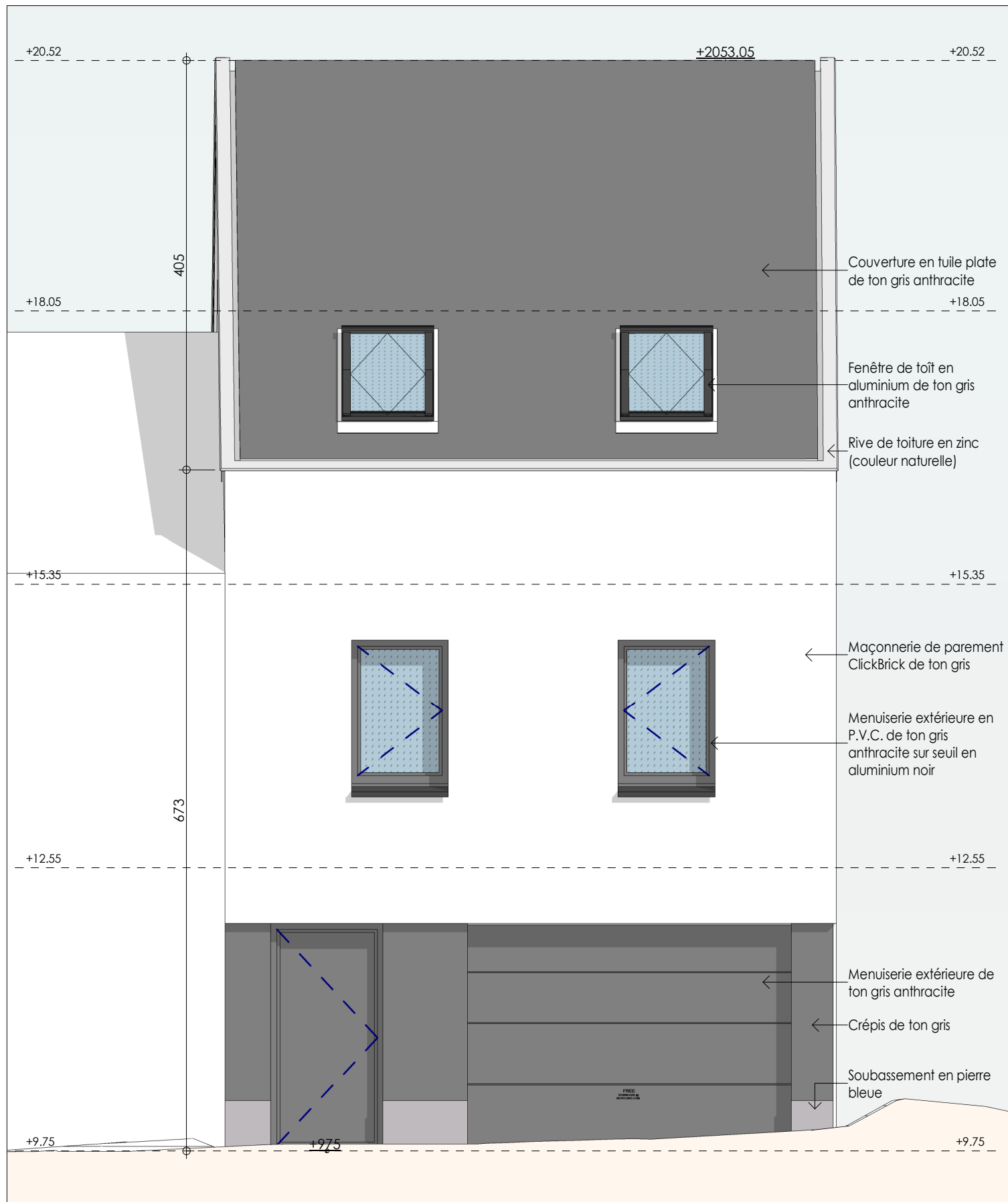
Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.

2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.

3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans accord préalable.

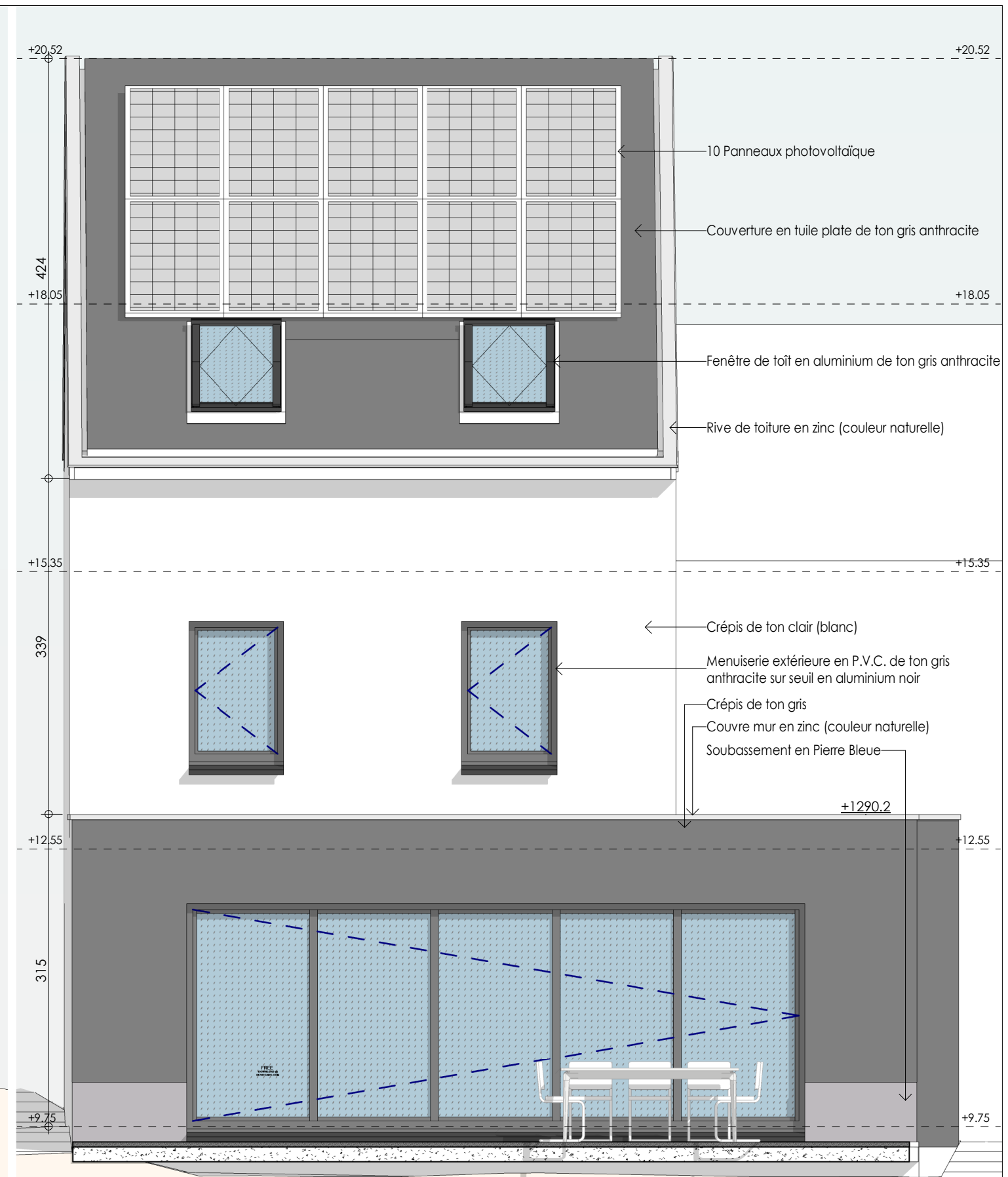
4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



Elevation N-E

WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
 1 : 50 (sur A3)



Elevation S-O

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière
 Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009

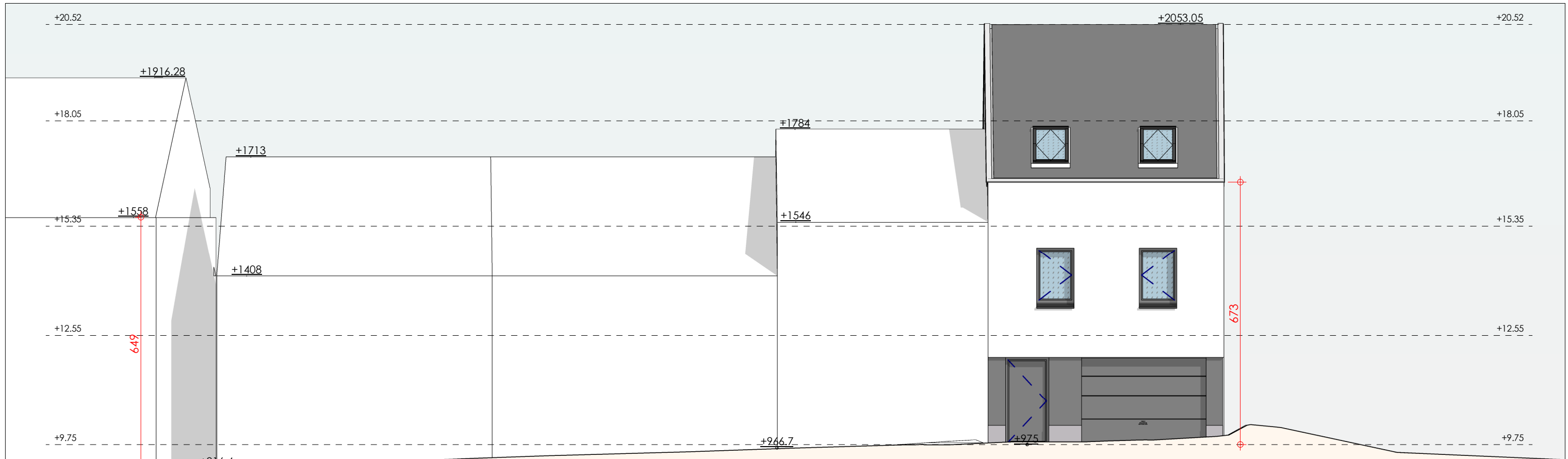
SLEPOV Yevgeniy
 Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres

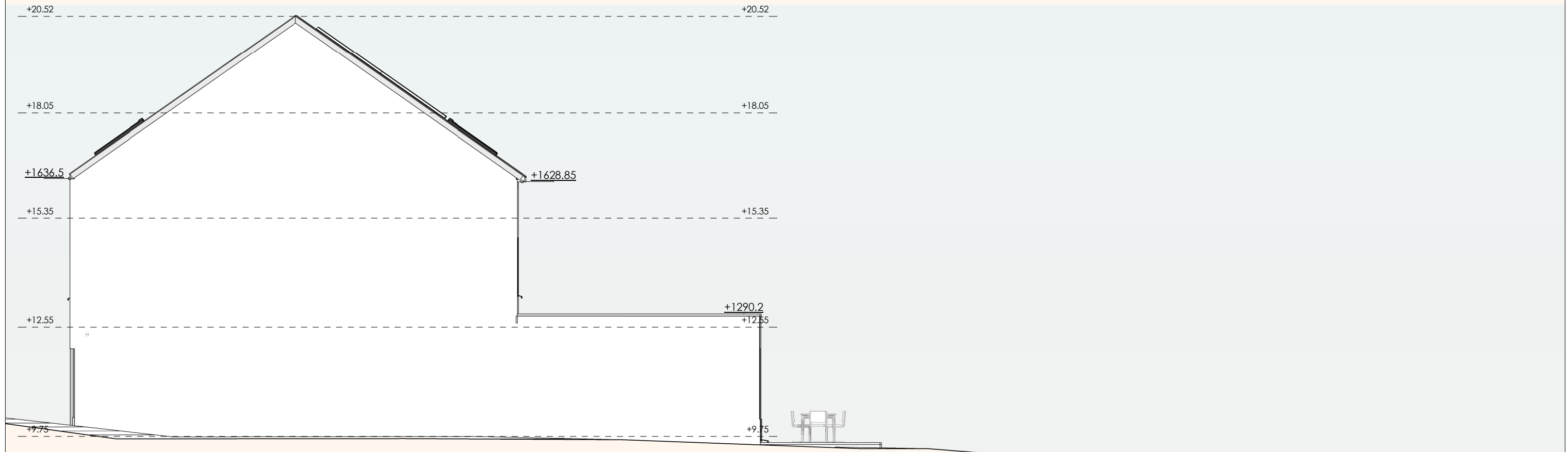
Reconstruction d'une habitation unifamiliale	TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE
Elevation N-E - S-O	E	AP	AP-E01	B	2022-01-21

Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



Elevation N-E - Profil de la rue



Elevation N-O - Profil du terrain

WILLIAM PIERART ARCHITECTURE
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte _____
 Signature Maître d'Ouvrage _____
 1 : 100 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/section/parcelle0022D009	SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière	DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
Reconstruction d'une habitation unifamiliale	TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE	
Elevations/coups profil N-E - N-O	E	AP	AP-E02	B	2022-01-21	
					Ant : 2022-01-07	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.